

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

4 avril 2011	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 4 avril 2011 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Serge Courchesne, Marielle Cartier, Richard Désourdy, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Absences	Le conseiller Daniel Boucher est absent.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur Luc Marchessault ainsi que dix citoyens sont aussi présents.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

**ADMINISTRATION**

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2011
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Report de la date de la séance ordinaire du mois de mai
6. Les Halles du Quai de Saint-Armand (Philipsburg)
7. Poste informatique pour accéder à « desjardins.com »

**COMMUNICATIONS**

8. Compte-rendu de la rencontre du comité des communications

**SECURITÉ PUBLIQUE**

9. Adoption d'un règlement modifiant la numérotation de l'article 9 du règlement no. 108-10 concernant le commerce de regrattier
10. Rapport du chef pompier
11. Adhésion de l'assistant-directeur à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec
12. Inscription au congrès annuel de l'A.C.S.I.Q. du directeur et de l'assistant-directeur
13. Inscription à la clinique de formation « Simulateur de classe A »
14. Demande de rencontre par la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge
15. Autorisation du paiement du camion incendie

**VOIRIE MUNICIPALE**

16. Rapport de l'inspecteur municipal
17. Mandat d'un vérificateur externe pour la reddition de comptes concernant le Programme d'aide à l'entretien du réseau local
18. Attestation de l'utilisation des compensations distribuées dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau local
19. Demande à la C.P.T.A.Q. pour le déplacement d'une partie du chemin Dutch
20. Remise d'une partie du chemin des Érables
21. Achat d'un niveau au laser
22. Achat d'une faucheuse
23. Installation des génératrices
24. Soumissions pour la fourniture de pierre
25. Mandat à Me Elaine Francis pour travaux municipaux en régie

**HYGIENE DU MILIEU**

26. Rencontre avec Roxton Pond et Marie-Christine Gervais

**URBANISME ET ZONAGE**

27. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
28. Projet domiciliaire de Monsieur Quon
29. Adhésion 2011 à la C.O.M.B.E.Q.

**LOISIRS ET CULTURE**

- 30.

**AFFAIRES EXTERIEURES**

- 31. Rapport de la MRC
- 32. Autorisations demandées par la S.I.T.E. concernant l'évènement de la CCLACC
- 33. Infrastructure au quai proposé par Les Croisières du Lac Champlain
- 34. Demande d'autorisation de passage de la 12<sup>e</sup> édition du Vélothon BMP
- 35. Demande de rencontre avec le Conseil de la part de Madame Christine Marie Gladu de la Coopérative du Pays des Vergers
- 36. Demande d'utilisation de la salle communautaire par le Chœur des Armand
- 37. Autorisation d'une réception extérieure au 1369 chemin Pelletier Nord
- 38. Projet de bouées riveraines de sensibilisation concernant les tortues de la baie Missisquoi, à l'attention des usagers nautiques
- 39. Demande de contribution financière de la Maison de la Famille des Frontières
- 40. Varia
  - Appui à la municipalité d'Henryville
  - Rénovation cadastrale
  - Coupe des amériques
- 41. Levée

**11-04-063 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

**ADOPTÉ****11-04-064 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2011 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil.

**ADOPTÉ****4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER**

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

**TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN MARS 2011 : 23 984.16 \$**

**LISTE DES COMPTES PAYÉS EN MARS 2011 :**

C1100200	Rose Claire	320.00
C1100201	Rose Claire	320.00
C1100202	Garage Paul Messier inc.	917.11
C1100203	Société Canadienne des Postes	605.50
C1100204	Paradis, Lemieux, Francis, Avocats	85.44
C1100205	Raymond Chabot Grant Thornton	8 829.19
C1100206	CSE Incendie et sécurité inc.	13 285.22
C1100207	APCHQ - Haute-Yamaska	2 418.34
C1100208	Laudiom	4 000.00
C1100209	Andrew Monette	210.00
I0110027	Ministre du Revenu du Québec	5 280.76
I0110028	Receveur General	2 410.37
I0110029	Bell Canada	247.54
I0110030	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	86.53
I0110031	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	75.14
I0110032	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	87.66
I0110033	Bell Internet Haute Vitesse Affaires	77.42
I0110034	Bell Canada	98.28
I0110035	Bell Canada	291.73
I0110036	Bell Canada	247.54
I0110037	Bell Mobilité	337.51
I0110038	Hydro Québec	189.86
I0110039	Hydro Québec	281.31

I0110040	Hydro Québec	474.77
I0110041	Hydro Québec	260.51
I0110042	Hydro Québec	266.66
I0110043	Hydro Québec	56.99
I0110044	Hydro Québec	272.39
I0110045	Hydro Québec	264.35
I0110046	Banque HSBC Canada	3 773.35
I0110047	Bell Canada	189.07
I0110048	Bell Internet haute Vitesse Affaires	88.81
I0110049	S.A.A.Q.	10 955.55
I0110050	Hydro-Québec	97.60
I0110051	Telus	466.82

**Total des comptes payés** **57 869.32 \$**

**LISTE DES COMPTES À PAYER :**

C1100210	Colette Litjens	142.41
C1100211	Luc Marchessault	760.00
C1100212	Jacques Pelletier	26.00
C1100213	Ministre des Finances	102.00
C1100214	Ville de Bedford	2 092.50
C1100215	Régie Intermun. Élimination Déchets	2 051.32
C1100216	Christiane Dubé	ANNULÉE
C1100217	Les Pétroles Dupont inc.	4 232.80
C1100218	Propane du Suroit	2 254.03
C1100219	Aquatech Soc. Gestion de l'eau	1 424.21
C1100220	Société Canadienne des Postes	ANNULÉE
C1100221	Groupe CCL	432.00
C1100222	Financière Banque Nationale inc.	3 345.78
C1100223	CDS Produits de Bureau inc.	26.84
C1100224	J.O. Lévesque Ltée	411.00
C1100225	Pièces d'Autos de Bedford	107.35
C1100226	Thibault & Associés	69.78
C1100227	Sifto Canada	5 251.53
C1100228	Centre du pneu F.M.L. inc.	48.76
C1100229	R. Nicholls Distributors inc.	296.41
C1100230	Article Promotionnel Daniel Dupuis	1 025.33
C1100231	Municipalité de Stanbridge-East	520.00
C1100232	Services sanitaires G. Campbell inc.	148.10
C1100233	L'homme & fils enr.	1 427.64
C1100234	Location Florabec inc.	577.10
C1100235	Atelier de mécanique mobile de l'estrie	3 252.54
C1100236	Bock inc.	656.38
C1100237	Restaurant chez Pépé	460.34
C1100238	Quincaillerie Best	78.37
C1100239	Groupe Maska inc.	746.32
C1100240	Hi-Tech informatique	43.24
C1100241	Allied Medical	748.85
C1100242	CSE Incendie et sécurité inc.	1 985.56
C1100243	Picard Francis	39.31
C1100244	Sani-Eco inc.	366.25
C1100245	Communication plus	722.41
C1100246	Biolab	367.99
C1100247	Imprimerie Sur-Del	159.80
C1100248	Ajustage mécanique P. Bilodeau inc.	79.74
C1100249	Marc Riel	130.91
C1100250	Andrew Monette	310.39
C1100251	Joel Gendreau	178.00
C1100252	Bourdages Lise	153.12
C1100253	Alex Sebe	19.98
C1100254	Christiane Dubé	15.00
C1100255	Arlette Arpin	45.00
C1100256	Société Canadienne des Postes	205.43
C1100257	Société Canadienne des Postes	303.18

**Total des comptes à payer** **37 841.00 \$**

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

---

Directrice générale

11-04-065

**Il est proposé par Clément Galipeau  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu**

**QUE :** les comptes ci hauts mentionnés au montant de 23 984.16 \$ de 57 869.32 \$ et de 37 841.00 \$ soient acceptés et payés ainsi que les factures suivantes:

- Société Canada des Postes:	105.11 \$
- Imprimerie Sur-Del :	1 296.47 \$
- Orford Express:	975.36 \$

**ADOPTÉ**

11-04-066

**5. REPORT DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE MAI**

**CONSIDÉRANT** la tenue de l'élection fédérale, lundi le 2 mai 2011 :

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur d'élection loue la salle communautaire pour les bureaux de vote;

En conséquence,

**Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu**

**QUE :** la séance ordinaire du Conseil municipal, prévue pour le 2 mai 2011, soit reporté au mardi 3 mai 2011 à 19h30.

**ADOPTÉ**

11-04-067

**6. LES HALLES DU QUAI DE SAINT-ARMAND (PHILIPSBURG)**

**CONSIDÉRANT :** la demande de financement présentée par la Société de développement de Saint-Armand pour la mise sur pied d'une boutique nommée « Les Halles du Quai », regroupant les œuvres et produits de plusieurs producteurs artistiques et agro-alimentaires de Saint-Armand et environs;

**CONSIDÉRANT :** la demande de subvention au centre d'emploi pour un employé à temps plein de mai à octobre;

**CONSIDÉRANT QUE :** la société de développement a présenté un budget pour le projet avec trois (3) scénarios soit :

1 <sup>er</sup> scénario :	projet de 6 mois avec une subvention du centre d'emploi, contribution de la municipalité : 5 610 \$;
2 <sup>ième</sup> scénario :	projet de 12 mois avec une subvention du centre d'emploi; contribution de la municipalité : 13 573.45 \$;
3 <sup>ième</sup> scénario :	« Plan B » sans subvention du centre d'emploi; contribution de la municipalité : 13 530 \$;

En conséquence,

**Il est proposé par Richard Désourdy  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu**

**QUE :** la municipalité accepte de contribuer financièrement avec un montant de 5 610 \$ dans le cadre du 1<sup>er</sup> scénario soit un projet de 6 mois;

**QU' :** advenant le refus du centre d'emploi pour une subvention, la municipalité accepte de contribuer financièrement au « Plan B » avec un montant de 13 530 \$.

**ADOPTÉ**

7. POSTE INFORMATIQUE POUR ACCÉDER À « DESJARDINS.COM »

Sujet reporté à la séance ordinaire du mois de mai.

8. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Aucune rencontre au cours du mois de mars.

9. ADOPTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LA NUMÉROTATION DE L'ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT NO. 108-10 CONCERNANT LE COMMERCE DE REGRATTIER

Sujet reporté à la séance ordinaire du mois de mai.

10. RAPPORT DU CHEF POMPIER

Le chef s'est rendu chez Camions Carl Thibault pour visiter le camion en production.

11-04-068 EXPOSITION DU CAMION CITERNE PAR CAMIONS CARL THIBAUT INC.

Il est proposé par Richard Désourdy  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu

**QUE :** la municipalité accepte de laisser Camions Carl Thibault inc. exposer le nouveau camion citerne à Québec et en Ontario aux conditions suivantes :

- 1) Un camion citerne doit être fourni en remplacement;
- 2) Un employé de la municipalité accompagnera le camion et sera payé par Camions Carl Thibault de même que ses dépenses;
- 3) Camions Carl Thibault sera responsable des dommages causés au camion de la municipalité.

ADOPTÉ

11. ADHÉSION DE L'ASSISTANT-DIRECTEUR À L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

Les membres du Conseil refusent l'adhésion de l'assistant-directeur à l'A.C.S.I.Q.

11-04-069 12. INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL DE L'A.C.S.I.Q. DU DIRECTEUR ET DE L'ASSISTANT-DIRECTEUR

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Richard Désourdy  
et résolu

**QUE:** le directeur et l'assistant-directeur du service de protection contre l'incendie soient autorisés à s'inscrire au congrès annuel de l'Association des Chefs en Sécurité Incendie du Québec au coût de 393.04 \$ pour le directeur et 506.97 \$ pour l'assistant-directeur ;

**QUE :** leur frais de déplacement, d'hébergement et de repas leur soient remboursés lors dudit congrès annuel.

ADOPTÉ

11-04-070 13. INSCRIPTION À LA CLINIQUE DE FORMATION « SIMULATEUR DE CLASSE A »

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu

**QUE:** l'assistant-directeur soit autorisé à s'inscrire à la Clinique de Formation « Simulation de classe A » lors du congrès annuel de l'A.C.S.I.Q. au coût de 68.36 \$, taxes incluses.

ADOPTÉ

14. DEMANDE DE RENCONTRE PAR LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE

Sujet reporté à la séance du mois de mai.

11-04-071

15. AUTORISATION DU PAIEMENT DU CAMION INCENDIE

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Richard Désourdy  
et résolu

QUE: un chèque soit émis à l'ordre Camions Carl Thibault Inc. au montant de 120 799.95 \$, pour le paiement final concernant l'achat d'un camion citerne, le tout selon la résolution numéro 10-05-104;

QUE : l'inspecteur municipal, Luc Marchessault, soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Armand le contrat d'achat dudit camion citerne;

QUE : le directeur du service de protection contre l'incendie, Grant Symington, soit autorisé à accepter la livraison dudit camion citerne;

QUE : la directrice générale, Jacqueline C. Chisholm, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Armand, tous les documents afférents au transfert et l'immatriculation dudit camion citerne.

ADOPTÉ

16. RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur municipal est absent.

**PÉRIODE DE QUESTIONS 21H05**

Evelyne Davis : peut-on nettoyer les trottoirs de la neige ou élargir l'avenue Champlain ?

Jean Trudeau : le report de la réunion du 7 mars aurait pu être annoncé sur le site; Quelle suite le conseil va-t-il donné à la lettre de recommandations reçue du MAMROT ? Les concerts du conservatoire sont-ils organisés par le comité du carrefour culturel ?

Monique Dupuis : a-t-on prévu une période de nettoyage des abords du quai ? La végétation sur les côtés du quai ? Les poubelles devraient être vidées plus souvent la fin de semaine.

Michel St-Denis : sommes-nous conscients de la qualité des concerts du Conservatoire de Montréal ? Est-ce que ce sera la dernière année ? On n'a pas les moyens de perdre cette activité !

11-04-072

17. MANDAT D'UN VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR LA REDDITION DE COMPTES CONCERNANT LE PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Richard Désourdy  
et résolu

QUE: la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit mandaté comme vérificateur externe pour compléter l'annexe B relative à la reddition de comptes du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, au coût de 750 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ

11-04-073

18. ATTESTATION DE L'UTILISATION DES COMPENSATIONS DISTRIBUÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL

**ATTENDU QUE :** le ministère des Transports a versé une compensation de 123 499 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

**ATTENDU QUE :** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situé sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

**ATTENDU QUE :** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU' :** un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu**

**QUE :** la municipalité de Saint-Armand informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situé sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉ**

11-04-074

19. DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. POUR LE DÉPLACEMENT D'UNE PARTIE DU CHEMIN DUTCH

**CONSIDÉRANT QUE :** la courbe du chemin Dutch devant la résidence sise au 377 chemin Dutch est très prononcée;

**CONSIDÉRANT QUE :** les membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Armand désirent adoucir ladite courbe pour des motifs de sécurité;

**CONSIDÉRANT QUE :** pour adoucir cette courbe, les membres du Conseil ont envisagé de dévier le chemin vers l'arrière de la résidence du 377 chemin Dutch;

**CONSIDÉRANT QUE :** le tracé proposé passe sur une partie du lot 202 du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand Ouest, appartenant à Messieurs Claude Benoit et Réjean Benoit;

**CONSIDÉRANT QUE :** Messieurs Benoit sont favorables à la vente de la partie de terrain nécessaire à la Municipalité de Saint-Armand;

**CONSIDÉRANT QUE :** la partie du chemin existant sera remis à Ferme Benoit & Associés Enr., producteur agricole;

**CONSIDÉRANT QUE :** la présente demande ne contrevient en rien à la réglementation municipale présentement en vigueur;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Richard Désourdy  
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de bien vouloir autoriser la présente demande à l'effet d'acquérir une partie du lot 202 du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand afin d'adoucir la courbe prononcée devant le 377 chemin Dutch;

QU' : un chèque soit émis à l'ordre du Ministre des Finances du Québec au montant de 264 \$ pour les frais applicables à une demande d'autorisation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec;

QUE: la directrice générale, Jacqueline C. Chisholm, soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité le formulaire de demande à la C.P.T.A.Q.

ADOPTÉ

11-04-075

20. REMISE D'UNE PARTIE DU CHEMIN DES ÉRABLES

CONSIDÉRANT QUE : Monsieur Robert Charbonneau, propriétaire du 77, chemin des Érables, désire échanger du terrain avec la municipalité afin de fermer une partie du chemin des Érables et d'aménager un rond-point à l'extrémité nord de sa propriété, tel que montré au plan topographique no. 912, de Fournier & Tremblay A-G. inc., daté du 5 janvier 2011;

Il est proposé par Richard Désourdy  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE: la municipalité accepte l'échange de terrain tel que proposé par Monsieur Robert Charbonneau et montré au plan no.912, de Fournier & Tremblay A.-G. inc., daté du 5 janvier 2011 ;

QUE : toute modification et/ou aménagement du projet devront être exécutés selon la réglementation municipale en vigueur et approuvés par la municipalité ;

QUE : le maire, monsieur Réal Pelletier, et la directrice générale, Jacqueline C. Chisholm, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires au transfert de terrain.

ADOPTÉ

11-04-076

21. ACHAT D'UN NIVEAU AU LASER

CONSIDÉRANT QUE : deux prix ont été reçus pour l'achat d'un niveau laser et d'un détecteur de laser universel soit :

Stelem : 3 120 \$ plus les taxes

Aqua Diag : 3 355 \$ plus les taxes

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Richard Désourdy  
et résolu

QUE: l'achat d'un niveau laser et d'un détecteur de laser universel soit fait chez Stelem, au coût de 3 120 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ

22. ACHAT D'UNE FAUCHEUSE

Le sujet est reporté à la séance ordinaire du mois de mai.



11-04-077

**23. INSTALLATION DES GÉNÉRATRICES**

**CONSIDÉRANT :** les deux (2) prix reçus pour l'installation des génératrices, reçues de Hydro-Québec, soit :

René Charpentier : 13 075 \$ plus les taxes;  
Groupe Maska inc. : 14 250 \$ plus les taxes;

**CONSIDÉRANT :** les prix reçus par les Entreprises Électriques Bedford (1992) inc. pour l'installation électrique des génératrices reçues de Hydro-Québec soit :

Au garage municipal : 4 796.95 \$ taxes incluses;  
À la caserne : 5 231.65 \$ taxes incluses;  
Au centre communautaire : 5 029.59 \$ taxes incluses;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Ginette Lamoureux Messier  
et résolu

**QUE:** René Charpentier soit engagé pour l'installation des génératrices reçues de Hydro-Québec, au garage municipal, à la caserne et au centre communautaire, au coût de 13 075 \$ plus les taxes;

**QUE :** les Entreprises Électriques Bedford (1992) inc. soit mandaté pour effectuer l'installation électrique des génératrices reçues de Hydro-Québec, au garage municipal, à la caserne et au centre communautaire, au coût total de 15 058.19 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉ**

Le conseiller Richard Désourdy quitte à 22h35.

11-04-078

**24. SOUSSIONS POUR LA FOURNITURE DE PIERRE**

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

**QUE:** des soumissions soient demandées sur invitation aux fournisseurs suivants :  
Graymont (Qc) inc., Concassage Pelletier inc, les constructions Bricon Ltée, pour 6 000 tonnes métriques de pierre 0-¾'' et 1000 tonnes métriques de pierre 0-2½'';

**QUE :** les soumissions soient ouvertes le 3 mai 2011.

**ADOPTÉ**

11-04-079

**25. MANDAT À ME ÉLAINE FRANCIS POUR TRAVAUX MUNICIPAUX EN RÉGIE**

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

**QUE:** Me Élane Francis soit mandatée pour établir clairement les règles concernant la municipalité effectuant des travaux municipaux en régie.

**ADOPTÉ**

**26. RENCONTRE AVEC ROXTON POND ET MARIE-CHRISTINE GERVAIS**

La date de la rencontre sera communiquée à Monsieur Réal Pelletier et Madame Marielle Cartier.

**27. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS**

Le rapport est déposé.

28. PROJET DOMICILIAIRE DE MONSIEUR QUON

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

11-04-080

29. ADHÉSION 2011 À LA C.O.M.B.E.Q.

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu

QUE: l'adhésion 2011 à la C.O.M.B.E.Q. soit payée pour l'inspecteur en bâtiments au coût de 290.51 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ

30. LOISIRS ET CULTURE

Aucun sujet.

31. RAPPORT DE LA MRC

Monsieur le maire fait son rapport.

11-04-081

32. AUTORISATIONS DEMANDÉES PAR LA S.I.T.E. CONCERNANT L'ÉVÈNEMENT DE LA CCLACC

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

QUE: les participants à l'évènement de la CCLACC (Circuit Cycliste du Lac Champlain) soient autorisés à utiliser le réseau routier de la municipalité de Saint-Armand le 11 juin 2011;

QUE : Luc Marchessault, inspecteur municipal, soit nommé personne ressource concernant la logistique du circuit lors de cet évènement;

QUE : deux (2) camions du service de protection contre l'incendie soient disponibles pour assister la S.Q. pour assurer la sécurité lors de cet évènement.

ADOPTÉ

11-04-082

33. INFRASTRUCTURE AU QUAI PROPOSÉ PAR LES CROISIÈRES DU LAC CHAMPLAIN

CONSIDÉRANT les infrastructures proposées par les Croisières du Lac Champlain à être installées au quai du secteur Philipsburg afin d'accueillir leur bateau de croisière;

CONSIDÉRANT l'estimé de Constructions Jacques Patenaude Inc. pour la fourniture des matériaux et la main d'œuvre nécessaires à l'installation de ces infrastructures au coût de 7 685.38 \$ taxes incluses;

En conséquence,

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu

QUE: la municipalité de Saint-Armand accepte de contribuer financièrement à l'installation des infrastructures proposées par les Croisières du Lac Champlain, afin d'accueillir leur bateau de croisière au quai du secteur Philipsburg, avec un montant de 7 500 \$;

QUE : cette contribution soit répartie sur 3 ans;

QU' : un chèque, au montant de 2 500 \$, soit émis à l'ordre de Les Croisières du Lac Champlain, en guise de premier versement;

QUE : la résolution numéro 11-03-056, concernant un plan publicitaire avec Les Croisières du Lac Champlain, soit abrogée par la présente résolution.

ADOPTÉ

- 11-04-083      34.      DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE DE LA 12<sup>E</sup> ÉDITION DU VÉLOTHON BMP
- Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier  
appuyé par Marielle Cartier  
et résolu
- QUE:      les participants à la 12<sup>e</sup> édition du Vélothon BMP, le 11 septembre 2011, soient autorisés à passer sur le réseau routier de la municipalité de Saint-Armand.
- ADOPTÉ**
35.      DEMANDE DE RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DE LA PART DE MADAME CHRISTINE MARIE GLADU DE LA COOPÉRATIVE DU PAYS DES VERGERS
- Monsieur Denis Bourcier sera invité à rencontrer le conseil municipal lors de la prochaine session de travail.
36.      DEMANDE D'UTILISATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE PAR LE CHŒUR DES ARMAND
- La salle communautaire peut être louée par le Chœur des Armand.
- 11-04-084      37.      AUTORISATION D'UNE RÉCEPTION EXTÉRIEURE AU 1369 CHEMIN PELLETIER NORD
- CONSIDÉRANT QUE : Caroline Pelletier et Paulin Bard tiendront la réception de leur mariage sur leur propriété du 1369, chemin Pelletier Nord le 21 mai 2011;
- CONSIDÉRANT QU' : il y aura un service de bar payant à compter de 15h30;
- CONSIDÉRANT QU' : un permis de réunion est requis de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour tenir un tel événement;
- En conséquence,
- Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Ginette Lamoureux Messier  
et résolu
- QUE:      la municipalité de Saint-Armand autorise la réception extérieure donnée par Madame Caroline Pelletier et Paulin Bard, sur leur propriété du 1369, chemin Pelletier Nord, le 21 mai 2011;
- QUE :      la municipalité appuie la demande de permis présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux par madame Pelletier et monsieur Bard.
- ADOPTÉ**
- 11-04-085      38.      PROJET DE BOUÉES RIVERAINES DE SENSIBILISATION CONCERNANT LES TORTUES DE LA BAIE MISSISQUOI, À L'ATTENTION DES USAGERS NAUTIQUES
- Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu
- QUE:      la municipalité de Saint-Armand appuie le projet de bouées et panneaux de sensibilisation concernant les tortues de la Baie Missisquoi à l'attention des usagers nautiques présenté par Conservation de la Nature.
- ADOPTÉ**
39.      DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA MAISON DE LA FAMILLE DES FRONTIÈRES
- Aucune participation.

**40. VARIA**

11-04-086

**HENRYVILLE**

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

**QUE:** la municipalité de Saint-Armand appuie la résolution numéro 3588-12-2010, adoptée par la municipalité d'Henryville, concernant la modification de la circulation à 1 voie sur la route 133 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu jusqu'aux limites de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois et de Henryville.

**ADOPTÉ**

**RÉNOVATION CADASTRALE**

Selon le registre foncier, aucune date n'est prévue pour la rénovation cadastrale dans Saint-Armand pour l'instant.

**COUPES DES AMÉRIQUES**

L'évènement cycliste La Coupe des Amériques se tiendra les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet 2011 dans la MRC de Brome-Missisquoi et passera dans Saint-Armand dimanche le 3 juillet 2011

**CONTINUITÉ DE LA RENCONTRE POUR LES ÉGOÛTS DU VILLAGE DE SAINT-ARMAND**

D'autres sont prévues prochainement.

11-04-087

**41. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Serge Courchesne  
et unanimement résolu

**QUE :** la séance soit levée à 23H15.

**ADOPTÉ**

---

**DIRECTRICE GÉNÉRALE**  
Jacqueline C. Chisholm

---

**MAIRE**  
Réal Pelletier